



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Fleurir le Périgord
AU NATUREL

2025



Département Fleuri

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE





La protection de la flore, de la faune et du patrimoine naturel constitue une priorité pour le Conseil départemental.

L'excellence environnementale en Dordogne s'incarne dans de multiples actions parmi lesquelles la labellisation des Villes et Villages Fleuris représente un véritable atout pour valoriser la qualité de vie.

C'est une démarche que nous soutenons depuis longtemps et qui progresse avec chaque année de nouvelles communes qui obtiennent leur première fleur. En 2024, elles sont 59 au total à être labellisées.

Ainsi, la Dordogne demeure le premier département de la Région Nouvelle-Aquitaine en nombre de communes labellisées.

Cette mise en valeur de notre territoire constitue l'aboutissement d'une belle coopération entre tous les acteurs concernés, menée par le Pôle paysage et espaces verts du Département, en lien avec les communes, l'Agence Technique Départementale, le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme, le Comité Départemental du Tourisme notamment.

Cet engagement commun se renforce au fil du temps avec un partenariat nouveau qui se tisse avec des Communautés de Communes.

L'année 2025 est également marquée par la création d'un Guide technique que nous proposons tel un véritable support d'aide et de soutien aux collectivités s'engageant ou souhaitant s'engager dans cette démarche.

Plus que jamais, nous croyons en une Dordogne, terre d'excellence environnementale dont la qualité et la beauté du patrimoine sont autant de facteurs d'attractivité.

EDITO



Germinal Peiro

Président du Conseil
Départemental de la
Dordogne



Villes et Villages Fleuris une reconnaissance nationale

Depuis 1959, le label Villes et Villages Fleuris récompense l'engagement des communes pour l'amélioration de la qualité de vie. Il propose un référentiel sur lequel elles peuvent s'appuyer.

- La place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics
- La gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité
- Le développement de l'économie locale et de l'attractivité touristique
- Les actions menées pour intégrer le citoyen au cœur des projets

Le réseau Villes et Villages Fleuris en 2024 en Dordogne, c'est...

170 prestations réalisées
(préparation à la labellisation, palettes végétales, aménagements...)

139 collectivités engagées

59 communes labellisées
dont 3 ayant obtenu leur première fleur en 2024 :
Faux-en-Périgord, Saint-Pardoux-la-Rivière et Urval

et le département de la Dordogne est...

1er département de
Nouvelle-Aquitaine
en nombre de communes labellisées
et en nombre de fleurs

l'un
des **17** départements labellisés
Département Fleuri



A Faux-en-Périgord, territoire engagé pour le développement durable en Périgord Pourpre, tout a commencé par le projet de parc photovoltaïque sur le site d'un ancien circuit automobile... avec la persévérance d'une équipe d'élus, conduite par le Maire, Alain Legal, persuadé que d'un handicap comme ce site à l'abandon, la commune de Faux pouvait faire une force et un atout majeur dans son développement futur.

Ce projet a tenu ses engagements en matière de biodiversité : protection de l'Azuré du Serpolet et du Damier de la Succise, maintien, renforcement et création de haies en périphérie du parc, entretien doux par un troupeau de moutons... Aidée par l'Association «Notre Village», la commune de Faux a été labellisée en 2017 «Notre Village, Terre d'Avenir», valorisant les efforts de protection de l'environnement et du patrimoine architectural et paysager, l'amélioration de la qualité de vie des habitants tout en maintenant le développement économique du territoire.

Faux a également été primée en septembre 2020 dans la catégorie Collectivités, à l'occasion de la première édition des Trophées du Développement Durable organisée par le Département de la Dordogne, avec l'action «Faux, agir ensemble pour l'avenir».



Avec le soutien du Pôle Paysage du Conseil Départemental et la participation active des agents techniques, des bénévoles du Comité de Pilotage de l'Agenda 30, de l'équipe municipale, des enfants des écoles de Faux et des habitants, nos pratiques ont évolué : penser vivaces en plein terre plutôt que fleurs annuelles en pot (économie d'eau et adaptation à la sécheresse), ne pas considérer la flore spontanée et sauvage comme des « mauvaises herbes » mais comme des auxiliaires de biodiversité, diversifier la palette végétale avec des plantes renforçant l'attractivité de notre territoire et créant un lien social supplémentaire.

L'obtention d'une 1ère fleur au label Villes et Villages Fleuris récompense l'investissement de toute une équipe, agents, élus, ... Cette distinction conforte l'engagement de la commune en faveur de la préservation de l'environnement, du lien social, de la valorisation du patrimoine bâti et végétal, qui participent à l'amélioration du cadre de vie à Faux-en-Périgord.





Traversé par la Dronne, Saint-Pardoux-La-Rivière est implanté au coeur du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin. Classé site Natura 2000, la richesse et la diversité de son environnement font également de ce village un lieu de passage privilégié pour les oiseaux migrateurs.

Située sur le parcours de la flow-vélo reliant Thiviers à l'Île d'Aix, et volontairement tournée vers le slow tourisme, la commune possède nombre de bâtiments, ouvrages d'art et détails architecturaux qui témoignent de son histoire.



C'est dans ce contexte de développement touristique raisonné que la commune a mis en place un programme de déminéralisation des rues au profit d'espaces verts. C'est également grâce à l'impulsion de deux habitants, qui ont totalement repensé la physionomie d'une ruelle, que la municipalité a pris conscience du champ des possibles. Ainsi, emmené par une équipe de fleurissement, composée d'une dizaine de bénévoles, un vaste programme de végétalisation et plantations intra-muros est en cours de réalisation.





Blottie dans un vallon de verdure, entre la rivière Dordogne et la forêt de la Bessède, Urval, commune de 118 habitants, est traversée par le ruisseau du Peyrat. Elle dispose d'un patrimoine bâti remarquable composé de deux édifices inscrits au titre des monuments historiques : l'église romane fortifiée du 12^e siècle et le four banal du 14^e siècle. Ils forment avec le moulin et les maisons qui les entourent un bel ensemble médiéval.

Convaincue que l'amélioration du cadre de vie et la qualité de l'environnement participent au mieux vivre ensemble et représentent une attractivité notable pour la commune, la municipalité a souhaité renforcer cette démarche, la pérenniser et lui donner des perspectives.

Elle a la volonté d'inscrire tous ses projets dans cet esprit. C'est donc très naturellement et dans le mouvement initié qu'Urval a vu dans la démarche Villes et Villages Fleuris un outil parfaitement adapté.



En 2024, récompensée par le «prix départemental du patrimoine» et celui des «10 plus belles randonnées» de Dordogne, la municipalité a simultanément candidaté pour l'obtention d'une première fleur et construit son projet global d'aménagement des espaces publics avec le concours des habitants, du Pôle Paysage & Espaces Verts et de l'Agence Technique Départementale.

Les éléments qui constituent ce projet, dont le fleurissement, sont durables, résolument adaptés et en harmonie avec le caractère simple et authentique de la commune. L'implication de la population a permis d'organiser trois chantiers participatifs de végétalisation. Ils ont été complétés par la mise en œuvre de fauchages différenciés dans trois secteurs, la plantation d'arbres, de fruitiers, de haies champêtres, de plantes grimpantes afin d'améliorer le confort d'été, notamment pour la nouvelle salle polyvalente de la Mairie.

L'installation de bancs, de jeux pour enfants, d'un terrain de pétanque renforcent le lien social et contribuent au bon accueil des visiteurs.



DAGLAN

574 habitants



En route vers la 4ème fleur

Daglan est un petit village de 574 habitants. Depuis 2014, l'équipe municipale mène une politique de valorisation du village qui s'inscrit dans une ambition municipale globale et à long terme. La démarche transversale « Villes et Villages Fleuris » constitue une feuille de route et un cadre pertinents pour mener à bien nos projets et inscrire nos ambitions dans une dynamique de progression.

Nos objectifs sont multiples : agir en faveur de l'environnement, améliorer le cadre de vie des habitants et visiteurs, favoriser l'attractivité touristique, économique, mais aussi renforcer le lien social en plaçant le citoyen au cœur des projets.

Notre stratégie de valorisation paysagère est spécifique à notre territoire. La démarche s'appuie sur les éléments du contexte et d'identité locale : notre histoire, la pierre, le Céou, la vigne, la truffe.





De nombreuses actions de mise en valeur de notre patrimoine culturel, naturel, paysager, architectural ont été réalisées ces dernières années, renforçant l'identité locale et singulière de notre joli village : la création de marchés autour de la truffe, aujourd'hui incontournable, les nombreuses randonnées proposées pour permettre la découverte et la mise en valeur de notre territoire. Le musée de la pierre sèche, les aménagements paysagers en entrée de commune, la désimperméabilisation et l'augmentation des espaces fleuris, l'éco pâturage, le poulailler connecté et autonome à l'école, l'enherbement du cimetière, l'acceptation de la flore spontanée, le projet de création d'un verger communal solidaire avec rucher pédagogique pour favoriser la pollinisation,... sont autant de projets et d'actions qui participent au mieux vivre ensemble, représentant une attractivité notable pour notre commune.

Ces initiatives mobilisent et participent à l'amélioration du cadre vie. La démarche participative est résolument effective ; le succès et la participation croissante au concours communal des maisons fleuries, les journées citoyennes, l'implication des scolaires... témoignent dans ce sens et nous encouragent à poursuivre nos efforts pour rendre notre village toujours plus attractif, mieux préservé et solidaire.

La candidature de Daglan au label « 4 fleurs » est pour les agents, élus, bénévoles, habitants, la reconnaissance de leur travail et de leur engagement. La récompense d'une démarche qui conjugue traditions et innovations en valorisant à la fois les acquis (l'histoire, les savoir-faire,...) et le développement de nouvelles technologies tout en préservant l'authenticité du village.

59 COMMUNES LABELLISÉES EN DORDOGNE

26 

Bassillac-et-Auberoche

Bayac

Beauregard-de-Terrasson

Brantôme-en-Périgord

Domme

Hautefort-Saint-Agnan

Jumilhac-Le-Grand

Ladornac

Le Buisson-de-Cadouin

Limeuil

Mussidan

Orliac

Paunat

Ribérac

Saint-Astier

Saint-Cyprien

Saint-Léon-sur-Vézère

Saint-Michel-de-

Montaigne

*Saint-Privat-en-Périgord**

Saint-Sauveur-de-
Bergerac

Sorges et Ligeux
en Périgord

Tamniès

Trélissac

Varaignes

Villefranche-du-Périgord

Villeteureix

21 

Abjat-sur-Bandiât

Augignac

Bertric-Burée

Beynac-et-Cazenac

Eglise-Neuve-de-Vergt

Fanlac

*Faux-en-Périgord**

Le Bugue

Les Eyzies-de-
Tayac-Sireuil

Marquay

Nadaillac

Négrondes

Port-Sainte-Foy-et-
Ponchapt

Prats-du-Périgord

Saint-Aquilin

Saint-Martial-d'Albarède

*Saint-Pardoux-la-Rivière**

Saint-Paul-Lizonne

*Urval**

Veyrines-de-Vergt

Vitrac

10 

*Daglan**

Lanouaille

Monpezier

Montpon-Menestérol

Saint-Aulaye-Puymangou

*Saint-Cyr-les-
Champagnes**

Saint-Jean-de-Côle

Saint-Pierre-de-Frugie

*Siorac-de-Ribérac**

Val de Louyre-et-
Caudeau

2 

Périgueux,

Terrasson-Lavilledieu

**Communes ayant obtenu une fleur supplémentaire en 2024*

**Commune candidate pour la 4ème fleur en 2025*



Villes et Villages Fleuris

UNE RÉCOMPENSE POUR NOS COLLECTIVITÉS ENGAGÉES

FLEURIR LE PÉRIGORD AU NATUREL 2025

Cette année, **9 communes et 2 communautés de communes** sont récompensées pour la qualité d'une démarche remarquable sur leur territoire.

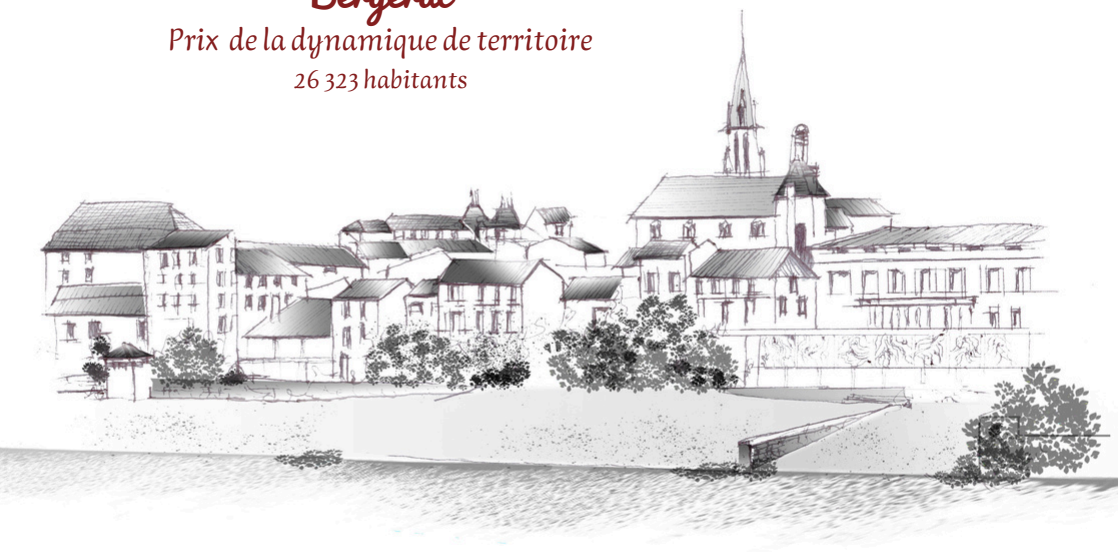
- Bergerac** Prix de la dynamique de territoire
- La Chapelle-Grésignac** Prix de l'engagement bénévole
- La Roche-Chalais** Prix du jardinier
- Prats-du-Périgord et la communauté de communes Domme Villefranche-du-Périgord** Prix pour le Parcours de Santé
- Ribérac** Prix pour son Jardin des Abeilles
- Sarlat-la-Canéda** Prix pour sa démarche "Sarlat Naturellement"
- Saint-Pierre-de-Frugie** Prix de la dynamique du territoire en faveur de la Transition Ecologique
- Saint-Cyr-les-Champagnes** Prix de l'engagement
- Sorges et Ligueux en Périgord** Prix pour la valorisation de l'identité du territoire
- Communauté de communes du Pays de Fénelon** Prix pour "les vergers de la transition écologique"



Bergerac

Prix de la dynamique de territoire

26 323 habitants



La Chapelle-Grésignac

Prix de l'engagement bénévole

103 habitants



La Roche-Chalais

Prix du jardinier

3 018 habitants



“La municipalité a mis en place un plan ambitieux visant à redynamiser ses espaces publics, tout en intégrant des pratiques plus respectueuses de l’environnement, favorisant un fleurissement adapté aux défis du changement climatique. Ce projet est porté par deux employés particulièrement motivés et passionnés par leur mission : **Nathalie Orchilles-Soulet** et **Nicolas Vaurat**. Ils connaissent tous deux parfaitement le terrain, imaginant des aménagements paysagers adaptés à chaque centre-bourg. L’objectif est de créer des espaces verts harmonieux, florissants, durables, préservant la biodiversité locale, tout en limitant les coûts de gestion et les travaux d’entretien, rendant ainsi la charge de travail plus supportable pour l’équipe sur un territoire aussi vaste.”

Prats-du-Périgord et la Communauté de Communes Domme - Villefranche du Périgord Prix pour le Parcours de Santé



“Le parcours de santé de Prats-du-Périgord a été créé en 2017 avec un financement de la Communauté de Communes Domme - Villefranche du Périgord et la participation de la commune via un fond de concours, ainsi que la mise à disposition d'un terrain d'environ 1 hectare.

L'objectif des élus était de compléter l'offre d'activités sports et loisirs de plein air, à destination des touristes et des habitants, sur cette partie du territoire intercommunal disposant déjà des parcs de marche nordique de Campagnac-lès-Quercy et de Prats-du-Périgord, et des itinéraires de randonnée inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée de la Dordogne.

Ce parcours est situé dans un cadre verdoyant à proximité du bourg de Prats-du-Périgord. Il s'organise le long d'une boucle de 500 mètres avec des dénivelés et comporte 12 stations. Le site a été équipé d'une aire de stationnement, de sanitaires et de tables de pique-nique .”



Ribérac

Prix pour son Jardin des Abeilles

3 828 habitants

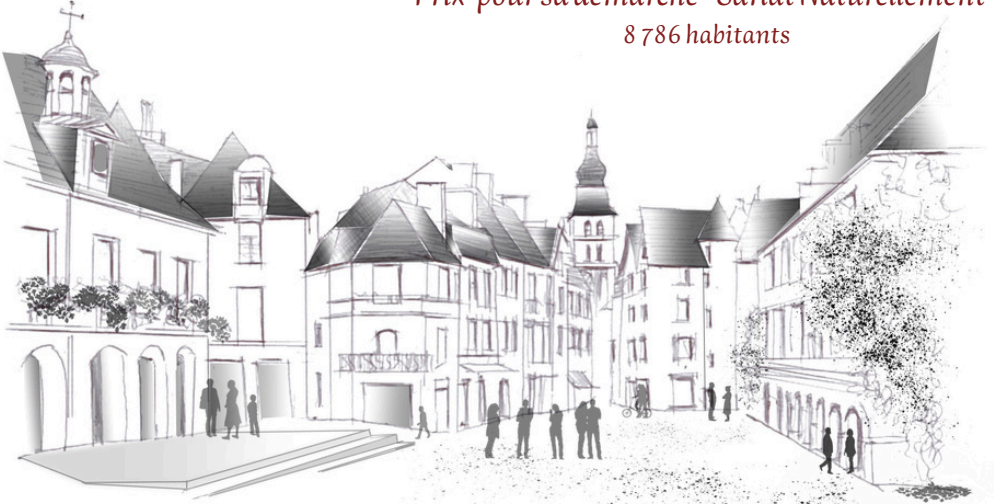


« Depuis 2015, la ville de Ribérac a créé un rucher pédagogique appelé le Jardin des Abeilles, implanté au milieu de plantes mellifères et aromatiques. Constitué de 4 ruches dont une vitrée, ce rucher permet aux visiteurs d'observer l'organisation des abeilles et les structures internes d'une ruche. Des journées pédagogiques sont organisées par le service Espaces Verts de la ville auprès des élèves de la commune. »

Sarlat-la-Canéda

Prix pour sa démarche “Sarlat Naturellement”

8 786 habitants



La place Marc Busson

“Sarlat s'engage activement pour réintégrer la nature en ville, alliant préservation de la biodiversité et bien-être des habitants. Depuis plus de dix ans, la municipalité applique une gestion écologique de ses espaces verts, bannissant les pesticides et favorisant un entretien raisonné. Plus récemment, la végétalisation du centre-ville s'est intensifiée, comme en témoignent la transformation de la rue Pierre Brossolette en un véritable îlot de fraîcheur ainsi que les réaménagements de la rue Emmanuel Lasserre et de la place Marc Busson, dont le sol a été désimperméabilisé et qui laissent une large place au végétal.

Sarlat Naturellement illustre la volonté de concilier urbanisme et nature, offrant un cadre de vie plus agréable et résilient face aux enjeux climatiques.”

Saint-Cyr-les-Champagnes

Prix de l'engagement pour
Marie-Christine PENAUD

302 habitants



Saint-Pierre-de-Frugie

Prix de la dynamique de territoire en
faveur de la transition écologique

482 habitants



Sorges et Liqueux en Périgord

Prix pour la valorisation de
l'identité du territoire

1 639 habitants

“La commune de Sorges et Liqueux en Périgord est très attachée à ses paysages, caractéristiques du causse propice à la trufficulture. La ruralité et l'aspect agricole doivent être préservés sans incompatibilité avec la volonté de développement nécessaire à notre territoire.

Après une période de travaux d'embellissement et de restructuration, les aménagements paysagers prennent forme au sein des bourgs historiques de Sorges et de Liqueux.

L'identité trufficole est marquée par la présence d'une truffière communale en centre bourg à proximité de l'écomusée, l'éco pâturage est développé pour l'entretien des espaces verts. Des projets de renaturation des cœurs de bourgs sont à l'étude.”



Communauté de Communes du Pays de Fenelon

Prix pour le projet “les vergers de la
transition écologique”



Service Communication / Communauté de communes du Pays de Fenelon

DES RANDONNÉES EN DORDOGNE !

Les 10 plus belles balades et randonnées
autour de nos Villes et Villages Fleuris

Palmarès 2025

 Lauréat 2025

 Patrimoine

 Nature

 Famille



<https://www.dordogne-perigord-tourisme.fr/sinspirer/une-destination-avec-multiples-facettes/nature-poussoirs-perseveres/villes-et-villages-fleuris/>



Prêts à découvrir les plus beaux endroits de Dordogne ?

Dorie vous guide vers les trésors du département, pour une 1ère visite ou pour redécouvrir la Dordogne ! L'application vous accompagne en balade, seul, en famille ou entre amis, et vous offre un regard unique sur le territoire !



Téléchargez Dorie, et bonne découverte!



L'application écotouristique gratuite pour (re)découvrir les secrets et l'authenticité du territoire



Et profitez des réseaux de transport en commun et des itinérances douces pour vous offrir une découverte de la « Dordogne sans pétrole » !

Le Pôle Paysage et Espaces Verts vous accompagne

- Visites de terrain, audit, assistance technique
- Conseils pour **l'aménagement et la mise en valeur** des territoires par le végétal : idées, croquis, propositions d'aménagements
- Conseils pour la **gestion des espaces publics**
- Aide à l'élaboration des dossiers pour la labellisation VVF et préparation à la visite du jury régional



- **Voyages d'études** pour les agents, élus communaux et bénévoles
- **Partages d'expériences**, valorisation des initiatives au travers d'interventions techniques
- **Journées techniques** pour élus, techniciens et bénévoles (fleurissement, gestion différenciée...)
- **Dossiers et fiches techniques** sur le site internet VVF



L'Agence de l'Eau Adour-Garonne peut soutenir les projets qui contribuent à l'adaptation au changement climatique, et qui permettent :

- la restauration et la préservation des milieux aquatiques et de la biodiversité
- le développement de la gestion intégrée des eaux pluviales, en particulier les Solutions fondées sur la Nature (SfN) favorisant la création d'îlots de fraîcheur en ville et la désimperméabilisation des sols.

Les travaux portés par les collectivités doivent s'inscrire dans une stratégie d'urbanisation locale, en lien notamment avec les documents de planification de l'urbanisme (SCOT, PLUi).

Les taux d'aides vont de 50 à 70% max.

Les demandes doivent être déposées sur la plateforme dont le lien est sur le site : [Les aides financières | Agence de l'eau Adour-Garonne \(eau-grandsudouest.fr\)](https://www.eau-grandsudouest.fr)





Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Trois niveaux d'accompagnement proposés

- 1** votre commune n'est pas labellisée et n'a pas d'objectif de labellisation immédiat
Audit, conseils et pistes d'amélioration
- 2** votre commune n'est pas labellisée et souhaite obtenir la lère fleur
Soutien technique et administratif pour accéder à la labellisation
- 3** votre commune est labellisée et souhaite être préparée au passage du jury régional
Soutien technique et administratif pour maintenir votre niveau ou accéder au niveau supérieur

Pour aller plus loin...



Téléchargez le guide technique



et retrouvez les autres guides sur
www.dordogne.fr/relever-les-defis-du-21e-siecle/lexcellence-environnementale
et sur zeropesticide.dordogne.fr/

ANIMATIONS 2025

17 Avril **1** Formation **La gestion différenciée** | Ribérac

Mai **2** **Partage d'expériences Terrains de sport**
Journée technique sur l'entretien écologique des
terrains sportifs engazonnés | **Montpon-Ménéstérol**

Mai **3** **Voyage d'étude en Périgord Noir**
Les Jardins d'eau de **Carsac-Aillac**
Visite guidée de **Domme**



06 Juin **4** **Journée Jardins & Paysages**
Aménagez vos espaces verts avec des matériaux
naturels d'origine locale | **Domaine de Campagne**

Septembre **5** **Retours d'expériences Vergers collectifs**
Découvrez une sélection d'initiatives entreprises
par les collectivités de **Dordogne**
1 mois
au verger

Portes ouvertes Pépinières
Rencontrez les pépiniéristes qui proposent arbres et
arbustes fruitiers et petits fruits, et peuvent
accompagner votre projet de culture vivrière | **Dordogne**

09 Octobre **6** **Portes ouvertes l'Atelier du Végétal**
Amélie Tura vous fait visiter son importante
production de plantes vivaces rustiques | **Bergerac**

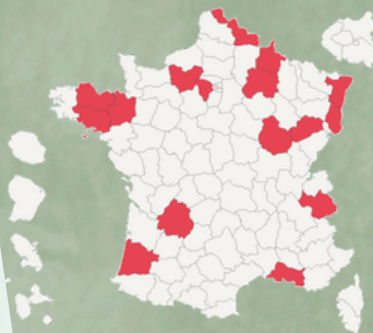
04
05 Novembre **7** **Formation Gestion raisonnée des arbres et arbustes**
Plantation, diagnostic, taille | **Terrasson-
Lavilledieu**





En 2021, la Dordogne a été labellisée Département Fleuri pour la 2ème fois consécutive.

Élément structurant de la promotion et de la stratégie territoriale pour le Périgord, ce label témoigne de l'accompagnement technique global assuré par le Pôle Paysage & Espaces Verts du Conseil départemental auprès des communes. Cette distinction est décernée pour une période de 5 ans par le Conseil National Villes et Villages Fleuris.



En 2024, 17 départements sont labellisés Département Fleuri.



**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
DPRPM - POLE PAYSAGE & ESPACES VERTS**

2 Rue Paul Louis Courier CS 11200 / 24019 PERIGUEUX CEDEX

Tél : 05 53 06 82 70

Email : cd24.villesetvillagesfleuris@dordogne.fr

Site internet Villes et Villages fleuris :
<https://villesetvillagesfleuris.dordogne.fr/>



Un grand merci...

- A l'ensemble des communes qui participent à la démarche "Villes et Villages Fleuris"
- A nos partenaires

